

Communiqué de Presse

Paris, 17 janvier 2012

PARTENAIRE DE L'AJIS, LA MNRA PARRAINE LA FUTURE GENERATION DE JOURNALISTES DE L'INFORMATION SOCIALE

Dans le cadre de la convention de partenariat conclue avec l'AJIS (Association des Journalistes de l'Information Sociale), la MNRA - la Mutuelle des Artisans – s'est engagée pour une durée de 2 ans dans le financement de deux bourses attribuées à des étudiants d'écoles de journalisme. Par cette action, la MNRA entend soutenir la future génération de journalistes de l'information sociale.

Encourager la diversité sociale et promouvoir la qualité de l'information sociale

En 2008, l'AJIS a attribué à titre exceptionnel des bourses à des étudiants d'écoles de journalisme. L'association a ainsi mis en exergue les difficultés financières et la précarité auxquelles sont confrontés de nombreux jeunes durant leurs études.

Après avoir réitéré l'opération en 2010 et 2011, l'AJIS a décidé de la pérenniser en 2012 et 2013. Consciente de la nécessité de poursuivre les efforts en direction des futurs professionnels de l'information, la MNRA s'est rapproché de l'AJIS et s'est engagée dans le cofinancement de 2 bourses sur 2 ans. Par cette convention, la MNRA soutient l'action de l'AJIS en faveur de la diversité sociale dans les écoles de journalisme et du développement de la qualité de l'information sociale.

Une opération qui valorise les aptitudes journalistiques des candidats

La bourse de l'AJIS est ouverte à tout étudiant en formation initiale en école de journalisme (titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur sur les critères sociaux versés par le CROUS), à la condition qu'il fera encore partie de l'effectif de son école l'année scolaire suivant l'année de candidature (les étudiants de dernière année ne peuvent donc pas présenter leur candidature).

Pour chaque session, le postulant devra déposer en février un dossier complet, comprenant notamment un travail journalistique (article de presse écrite, vidéo, prise de son audio, photographie ou multimédia) sur un sujet relevant de la sphère sociale. Le jury, dont la MNRA sera membre, sélectionnera le lauréat sur des critères de motivation, ressources financières et qualités journalistiques. Les délibérations auront lieu en juillet et une cérémonie de remise des bourses sera organisée au mois de septembre.

A propos de l'AJIS

Forte de ses 310 adhérents, l'Association des Journalistes de l'Information Sociale regroupe des journalistes sociaux appartenant à tous types de médias : presse écrite, radio, télévision, site internet. Pour aider ses membres à conserver une bonne connaissance de la matière sociale, elle multiplie les débats, les matinées de formation, les voyages d'études en France et à l'étranger, les rencontres avec les acteurs sociaux, économiques et politiques. Des initiatives qui voient, souvent, le jour grâce au soutien des membres partenaires -acteurs ou observateurs- de la vie sociale.

L'AJIS est une association sans but lucratif (loi 1901). Son comité de direction est composé de 15 membres.

www.ajis.asso.fr



A propos de la MNRA

Créée voici 25 ans par les artisans, la MNRA est, en chiffre d'affaires, la première mutuelle de France pour la retraite Loi Madelin des indépendants. Avec 300 000 adhérents et 400 000 contrats en portefeuille, la MNRA propose aussi aux dirigeants d'entreprise, à leur conjoint et aux retraités du secteur une gamme complète de garanties de prévoyance et de complémentaire santé, ainsi qu'un conseil personnalisé sur l'ensemble du territoire. www.mnra.fr

Contacts Presse MNRA : Philippe BOLLECKER, Secrétaire général, 01 53 21 11 62, pbollecker@mnra.fr

Elisabeth MARZAT / Muriel CHRISOSTOME, Relations presse, 01 53 21 12 44, emarzat@mnra.fr / mchrisostome@mnra.fr

Contact Presse AJIS : Nadine DECORCE, déléguée, 01 48 24 88 53 - contact@ajis.asso.fr

